



# EFFETS DES INITIATIVES DE MICROFINANCE SUR LES ENFANTS

## Résumé du rapport d'étude





# **Effets des initiatives de microfinance sur les enfants**

## **Résumé du rapport d'étude**

**Révisé en août 2007**

**Préparé pour  
l'Unité des droits et de la protection des enfants**

**Division des droits de la personne et participation**

**Direction générale des politiques**

**Agence canadienne de développement international**

**Agence canadienne de développement international (ACDI)**

200, promenade du Portage  
Gatineau (Québec) K1A 0G4  
Canada

Téléphone :

819-997-5006 1-800-230-6349 (sans frais)

Ligne pour les malentendants et les personnes  
ayant des difficultés d'élocution :

819-953-5023 1-800-331-5018 (sans frais)

Télécopieur : 819-953-6088

Site Web : [www.acdi.gc.ca](http://www.acdi.gc.ca)

Courriel : [info@acdi-cida.gc.ca](mailto:info@acdi-cida.gc.ca)

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2007

N° de catalogue :

ISBN :

Imprimé au Canada

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	iv
<b>Commentaires de participants à l'étude</b> .....	v
<b>Avant-propos</b> .....	vi
<b>Sommaire</b> .....	vii
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Examen des programmes de microfinance</b> .....	3
Les effets sociaux des programmes de microfinance .....	3
La question du travail juvénile .....	4
<b>Méthodologie</b> .....	7
Profil organisationnel des IMF partenaires .....	8
Collecte de données et questions délicates relatives au travail des enfants .....	11
Présentation des résultats de l'étude .....	12
<b>Résultats de l'étude</b> .....	13
Tendances relatives au temps consacré par les enfants au travail dans les micro-entreprises .....	13
Éducation et apprentissage .....	17
Questions liées à l'égalité entre les sexes .....	18
Santé et logement .....	21
Autres aspects du développement social .....	21
Répercussions du travail des enfants sur les programmes de microfinance ....	23
<b>Conclusion</b> .....	24
<b>Recommandations pour les spécialistes de la microfinance</b> .....	26

# Remerciements

Cette étude a été préparée pour l'Unité des droits et de la protection des enfants, Division des droits de la personne et participation, Direction générale des politiques, de l'Agence canadienne de développement international.

Nous aimerions remercier Richard Carothers de Partners in Technology Exchange Ltd. (PTE) ainsi que Julie Redfern et ses collègues de Mennonite Economic Development Associates (MEDA) pour leur détermination face à cet enjeu. Nous aimerions également remercier Catherine Gangloff, Jonathan Rothschild et Maria Javenia-Mackenzie de la Direction générale des politiques pour leurs commentaires et conseils.

Pour joindre l'Unité des droits et de la protection des enfants :

- ❖ Envoyez-nous un courriel : [childnet@acdi-cida.gc.ca](mailto:childnet@acdi-cida.gc.ca)
- ❖ Visitez notre site Web :  
<http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/JUD-12115346-RJE?OpenDocument>
- ❖ Écrivez-nous :  
Unité des droits et de la protection des enfants  
Division des droits de la personne et participation  
Direction générale des politiques  
Agence canadienne de développement international  
200, promenade du Portage  
Gatineau (Québec) K1A 0G4  
CANADA
- ❖ Devenez membre du Réseau de la protection des enfants en visitant le site Web suivant :  
<http://web2.acdi-cida.gc.ca/extranet/ExtranetHome.nsf/vluaboutdoc/PECPFr?OpenDocument>

## Déni de responsabilité

Les points de vue exprimés dans la présente étude ne représentent pas nécessairement ceux de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

# Commentaires de participants à l'étude

*Lorsque j'ai reçu mon prêt, mon entreprise a commencé à prendre son essor, mais maintenant je n'ai presque plus le temps de voir mes enfants.*

– Mère à la tête d'une micro-entreprise

*On apprend beaucoup dans notre travail, comment négocier, comment traiter avec les adultes, comment être autonome. Ces compétences m'aideront plus tard, quand je chercherai un emploi après mes études.*

– Enfant travailleur

*Le revenu que je tire de mon travail me permet de continuer mes études.*

– Enfant exploitant sa propre entreprise

*Si seulement on avait les moyens d'engager des adultes, mes journées ne seraient pas si longues.*

– Enfant travaillant dans l'entreprise familiale

*J'aimerais que mes frères et sœurs m'aident davantage à faire marcher l'entreprise. Ce n'est pas juste que je fasse tout le travail.*

– Enfant plus âgé travaillant dans l'entreprise familiale

*La plus importante part de nos revenus d'entreprise sert à payer les études de nos enfants.*

– Parent exploitant une micro-entreprise

*Jamais on ne permettrait que nos enfants arrêtent d'aller à l'école pour travailler.*

– Groupe de parents qui exploitent des micro-entreprises

*Quand on a un enfant qui travaille, même si c'est nécessaire pour aider dans l'entreprise familiale, on se sent honteux face à la communauté.*

– Mère exploitant une micro-entreprise

*Certains aspects du travail sont mauvais, mais le travail lui-même n'est pas mauvais.*

– Groupe d'enfants travailleurs



# Avant-propos

Ce rapport rend compte des résultats d'une étude parrainée par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et intitulée « Effets des initiatives de microfinance sur les enfants ». L'étude a été menée conjointement par Partners in Technology Exchange Ltd. (PTE) et Mennonite Economic Development Associates (MEDA), en collaboration avec les organismes partenaires suivants : Pro Mujer en Bolivie, l'Association égyptienne pour les initiatives et le développement communautaires en Égypte, The Concerned for Working Children en Inde, et Finca Tanzania en Tanzanie.

On peut se procurer le rapport intégral en faisant la demande auprès de l'ACDI, de PTE ou de MEDA. Ce rapport renferme les résultats détaillés de l'étude; une description plus complète des organismes partenaires sur le terrain et de leurs programmes; les mécanismes de collecte de données utilisés, notamment pour le recensement de l'emploi du temps des enfants; et une analyse poussée, réalisée par l'organisme partenaire en Inde, de l'incidence du travail sur la capacité des enfants à prendre part au processus décisionnel au sein de leur milieu de travail, de leur famille et de la collectivité.



# Sommaire

Les programmes de microfinance existent dans diverses régions du monde depuis plus de vingt ans. Ils sont désormais reconnus et couramment adoptés comme outils de réduction de la pauvreté. Ces programmes, en donnant aux familles pauvres et à faible revenu un meilleur accès au crédit et à d'autres services financiers et en les aidant à utiliser ces ressources dans des entreprises productives, peuvent contribuer à l'expansion de leur entreprise, à l'augmentation de leurs revenus et à la dépaupérisation des familles.

Les enfants provenant de familles dont les revenus augmentent grâce à l'exploitation d'une micro-entreprise ont beaucoup à gagner des initiatives de microfinance. Les enfants prennent d'ailleurs une part active à de telles initiatives, soit par leur travail dans l'entreprise familiale, soit par leur emploi dans une entreprise non familiale ou à titre de propriétaires exploitants.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) a parrainé cette étude en vue d'examiner, dans plusieurs régions du monde, les effets des programmes de microfinance sur la vie d'enfants d'âges variés et dont le degré de participation aux micro-entreprises diffère. L'étude a été réalisée par Partners in Technology Exchange (PET) et Mennonite Economic Development Associates (MEDA), avec la collaboration d'organismes partenaires œuvrant dans des régions où les programmes de microfinance sont bien implantés : l'Amérique latine (Bolivie), le Moyen-Orient (Égypte), l'Asie (Inde) et l'Afrique (Tanzanie). Trois des organismes partenaires sont des institutions de microfinance (IMF), tandis que le quatrième est un organisme de développement social ayant à son actif une solide expérience en matière de main-d'œuvre infantine. Grâce aux relations constructives que ces organismes entretiennent avec les entreprises ou les enfants, l'étude a pu compter sur la coopération d'un groupe de 554 participants qui ont pris part à une enquête quantitative (en remplissant des questionnaires officiels) et dans certains cas à des discussions de groupe.

Les résultats de l'étude indiquent qu'en règle générale lorsque le revenu familial augmente, les secteurs de dépenses qui sont privilégiés profitent aux enfants. L'éducation vient en tête des priorités, suivie des soins de santé. Le logement et l'alimentation ont également été cités par les participants.

Plus encore, la participation des enfants eux-mêmes aux initiatives de microfinance a des effets appréciables. L'étude révèle que les enfants prenaient une part active dans nombre des micro-entreprises examinées, sinon la plupart. D'après ses conclusions, les enfants jouent un rôle important dans la croissance des entreprises familiales qui ont nouvellement accès au crédit d'une institution de microfinance. En effet, les enfants suppléent la main-d'œuvre additionnelle requise au moment où l'entreprise prend de l'ampleur, mais que ses revenus ne suffisent pas encore pour embaucher un travailleur adulte. Étant donné que les femmes comptent pour 80 % à 85 % des clients de la microfinance et qu'elles sont également les premières dispensatrices de soins, les enfants sont quelquefois appelés à assumer des responsabilités supplémentaires à la maison (s'occuper des plus jeunes ou accomplir des tâches domestiques) afin que leur mère puisse se consacrer davantage au développement de l'entreprise familiale. L'étude établit une corrélation directe entre le temps consacré par les enfants à des tâches additionnelles, à la maison ou dans l'entreprise, et le montant du prêt reçu.

La participation accrue des enfants aux tâches domestiques ou au travail en entreprise comporte des avantages et des inconvénients. Du côté positif, le fait de travailler dans une entreprise, familiale ou non, permet aux enfants d'acquérir des aptitudes à la vie quotidiennes, ainsi que des compétences techniques et en affaires propres à les orienter vers une carrière commerciale. En outre, cette expérience peut s'inscrire en complément des connaissances et aptitudes acquises dans le cadre scolaire et trouver par la suite son application dans une profession. Pour que travail et études se conjuguent harmonieusement, les enfants doivent pouvoir planifier leur horaire de façon à maintenir un juste équilibre. Ceux qui travaillent dans une entreprise familiale ou à

leur compte jouissent d'une flexibilité accrue par rapport aux enfants qui travaillent pour des entreprises non familiales. Le fait d'avoir un revenu indépendant offre la possibilité de jouer un plus grand rôle dans la prise de décision familiale, d'offrir des conseils aux propriétaires d'entreprises et de former de jeunes recrues.

Le principal désavantage lié au travail des enfants dans les micro-entreprises est le nombre élevé d'heures de travail, en particulier pendant les premiers stades de croissance, qui grugent le temps normalement réservé à l'éducation et aux loisirs. On observe par ailleurs des différences dans le nombre d'heures que les filles et les garçons consacrent respectivement aux tâches domestiques additionnelles et au travail au sein de micro-entreprises; lorsqu'on les additionne cependant, le nombre d'heures consacrées à ces deux activités est identique pour les garçons et pour les filles. Il est d'ailleurs loin d'être négligeable : de quatre à six heures par jour pour les enfants qui continuent d'aller à l'école, et jusqu'à plus de dix heures par jour pour ceux et celles qui n'y vont plus.

Les institutions de microfinance (IMF) sont bien placées pour revoir les horaires de travail des enfants avec les propriétaires d'entreprises et les parents et fixer des limites raisonnables au temps de travail afin que les exigences d'ordre économique laissent tout de même assez de temps pour l'école, l'étude et les loisirs. Les IMF doivent également prendre en compte le fait que les journées de travail des enfants tendent à s'allonger lorsque le montant du prêt augmente; elles auront donc peut-être intérêt à revoir leurs politiques de prêt, et notamment le montant de ceux-ci, de façon que la croissance des entreprises génère des revenus suffisants pour embaucher des adultes.

Les institutions de microfinance sont également bien placées pour aider les enfants plus âgés (de 15 à 18 ans) à créer leur propre entreprise — en leur donnant accès au crédit — afin qu'ils puissent gérer avec plus de souplesse travail et études. Ce faisant, les IMF se bâtiront une nouvelle clientèle à mesure que les jeunes travailleurs deviendront des adultes.

Dans l'ensemble, une meilleure compréhension des effets des programmes de microfinance sur la vie des enfants aidera les promoteurs et les spécialistes de la microfinance à déterminer comment leurs programmes peuvent améliorer encore un peu plus la vie des enfants, accroître les retombées sociales des programmes de microfinance en général, et à créer une clientèle future pour les services de microfinance.

# Introduction

Créés à l'intention des pauvres pour les aider à améliorer leur situation, les programmes de microfinance sont des outils reconnus et couramment adoptés pour réduire la pauvreté. Ces programmes encouragent l'établissement de microentreprises en octroyant des prêts et en offrant d'autres services financiers. L'accès au crédit et à des services connexes aide les personnes vivant dans la pauvreté, les femmes en particulier, à exploiter et à développer leurs entreprises, à augmenter le revenu familial et à commencer à sortir de la pauvreté. Les programmes de microfinance comprennent aussi l'octroi de prêts pour réaliser des buts autres que commerciaux (pour couvrir des frais relatifs à la consommation, au logement et à la santé) et comprennent d'autres services, comme l'octroi de prêts pour accumuler des épargnes. Dans le cadre de cette étude, le terme microfinance réfère à l'octroi de microcrédit pour venir en aide aux micro-entreprises.

Les enfants représentent une part importante des pauvres du monde :

*L'UNICEF estime que sur les 2,2 milliards d'enfants dans le monde, 1,9 milliard vit dans des pays en développement. Un milliard de ces enfants vivent dans la pauvreté et ont été privés d'au moins un des sept services essentiels que l'UNICEF assimile à des droits fondamentaux : logement, eau, installations d'assainissement, instruction, information, soins de santé et nutrition<sup>1</sup>.*

Un milliard d'enfants pauvres et leur famille, par conséquent, ont tout à gagner en participant à des programmes de microfinance.

Il est vrai que l'exploitation d'une micro-entreprise ne convient pas à tout le monde; pour réussir, il faut être capable de gérer le crédit obtenu et de se tailler une place sur le marché. De nombreuses personnes pauvres relèvent cependant le défi. En novembre 2006, plus de 113 millions de personnes dans le monde accédaient au crédit fourni par plus de 3 000 institutions de microfinance (IMF)<sup>2</sup>, et le nombre de programmes de microfinance va toujours croissant. Par leur capacité à atteindre une clientèle importante et à susciter des changements socioéconomiques porteurs, ces programmes contribuent à réduire le nombre d'enfants qui vivent dans la pauvreté en plus d'influer sur le cours de leur existence.

*Dans un monde où plus de trois milliards de personnes n'ont pas accès à des services financiers, c'est l'industrie de la microfinance qui est en voie de façonner l'avenir de la banque de détail<sup>3</sup>.*

Les enfants eux-mêmes participent souvent activement à l'exploitation de micro-entreprises, soit avec leurs parents, soit avec d'autres propriétaires ou à titre d'exploitants directs. Pour les besoins de cette étude, on a considéré toutes les personnes ayant moins de 18 ans comme des enfants; les enfants âgés de 15 à 18 ans ont été dénommés « enfants plus âgés » et les individus âgés de 18 à 24 ans ont été dénommés des « jeunes ». La distinction selon les âges n'est pas anodine lorsqu'il est question des enfants travailleurs. Que des enfants de 15 à 18 ans aient un travail sans danger et adapté à leurs capacités est en règle générale vu d'un bon œil, tant en raison du revenu additionnel retiré que de l'expérience de travail acquise. Reconnaisant ces avantages,

1. Traduction d'une citation tirée de *State of the World's Children 2005: Childhood Under Threat*, UNICEF, 2005, p. 20. (*La situation des enfants dans le monde 2005 : L'enfance en péril*, UNICEF, 2005).
2. Communiqué de presse de la Campagne du microcrédit à l'occasion du Sommet mondial du microcrédit, Halifax, Nouvelle Écosse, novembre 2006.
3. Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP), *Annual Report*, 2005, p. 1.

certains programmes de microfinance fournissent des prêts directement aux enfants de ce groupe d'âge. En revanche, le travail des enfants de moins de 15 ans soulève bien des questions. Si les enfants de ce groupe d'âge travaillent, c'est souvent à cause de la pauvreté ou des défaillances du système d'éducation. Les enfants travaillent alors pour aider à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. Comme nombre de micro-entreprises appuyées par des programmes de microfinance emploient des enfants, leur travail mériterait d'être surveillé dans le cadre même de ces programmes.

Nombre d'études sont en cours afin de cerner la contribution des programmes de microfinance aux Objectifs de développement du millénaire (ODM); elles examinent les effets de la microfinance sur la pauvreté au niveau mondial, et sur des clients pris séparément au niveau local. Le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP) et l'Imp-Act Consortium<sup>4</sup> ont commencé à rassembler et à échanger des données sur ce type d'expériences.

La présente étude cherchait à cerner les effets des programmes de microfinance sur la vie d'enfants d'âges variés et dont le degré de participation aux micro-entreprises diffère. L'étude a été réalisée en collaboration avec des organismes partenaires qui dirigent eux-mêmes des programmes de microfinance (Pro Mujer [Bolivie], l'Association égyptienne pour les initiatives et le développement communautaires, et Finca Tanzania) ou qui ont une expérience poussée dans le domaine de la main-d'œuvre enfantine (The Concerned for Working Children [Inde]).

En affinant leur compréhension des effets des programmes de microfinance sur la vie des enfants, les promoteurs et spécialistes de la microfinance sauront mieux permettre aux enfants de devenir des agents actifs dans l'amélioration de leurs vies, accroître les retombées sociales de ces programmes pour les enfants comme pour les adultes, et créer une clientèle future pour les services de microfinance. Tout changement apporté à ces programmes devra néanmoins satisfaire aux normes d'excellence qui ont été élaborées au cours des vingt dernières années.

---

4. Initiative de la Banque mondiale, le CGAP est un consortium de 33 organismes de développement publics et privés qui unissent leurs efforts pour accroître l'accès des pauvres aux services financiers dans des pays en développement. L'Imp-Act Consortium est un regroupement mondial d'organisations qui cherchent à améliorer la qualité des services de microfinance et leurs effets sur la pauvreté; son secrétariat est à l'université du Sussex, au Royaume-Uni.

# Examen des programmes de microfinance

Pour comprendre les répercussions des programmes de microfinance sur la vie des enfants, il importe de bien saisir deux questions qui font l'objet de discussions et de débats à l'échelon international : les effets sociaux des programmes de microfinance, d'une part, et la question du travail juvénile, d'autre part. Les organismes qui dirigent des programmes de microfinance (ou « spécialistes ») doivent se demander s'ils doivent chercher à mieux cerner et à améliorer les effets sociaux de la microfinance sur la vie des pauvres (dont celle des enfants) ou plutôt tâcher d'élargir la portée et l'assise financière des programmes actuels ? Quoi qu'il en soit, comprendre et accroître les effets des programmes de microfinance sur les enfants en particulier contribuera à améliorer l'impact social de la microfinance en général.

Par ailleurs, les personnes œuvrant dans le cadre de programmes axés sur les enfants s'inquiètent de ce que certaines entreprises soutenues par des programmes de microfinance emploient des enfants, et craignent que ce travail puisse leur nuire, voire même, dans certains cas, constituer un travail juvénile dangereux. Lorsque des enfants font partie de la main-d'œuvre des micro-entreprises, les spécialistes de la microfinance devront être conscients des questions que cela soulève et veiller à ce que les programmes de microfinance n'encouragent pas par inadvertance une forme de travail dangereuse pour les enfants.

## Les effets sociaux des programmes de microfinance

Au départ, l'axe privilégié par de nombreux programmes de microfinance était la réduction de la pauvreté et l'atteinte d'objectifs de développement social, mais les spécialistes de ces programmes ont bientôt dû reconnaître l'importance d'établir de saines pratiques techniques et financières, qui facilitent la création d'entreprises viables tout en maintenant au minimum les pertes sur les prêts et le coût des emprunts. Des institutions permanentes et pratiquement autofinancées appliquent désormais des principes d'excellence reconnus en matière de microfinance de façon à fournir des prêts et d'autres services financiers aux pauvres<sup>5</sup>. En raison de leur taux de succès, les programmes de microfinance commencent à attirer les investissements privés, ce qui élargira le rayonnement futur de ces programmes.

Se fondant sur sa propre expérience de travail avec les institutions de microfinance, MEDA constate que les IMF s'attendent de moins en moins à ce que le financement soit assuré par le gouvernement ou des organismes donateurs privés, mais tablent de plus en plus sur des sources plus classiques qui comptent tirer un bénéfice de leur placement. Cette nouvelle tendance permettra aux programmes de microfinance d'atteindre des emprunteurs plus nombreux, mais exigera en contrepartie que les IMF s'adaptent et apprennent à gérer ce type d'investissements.

La microfinance a atteint son plein développement. Les systèmes nécessaires au fonctionnement et à l'expansion des programmes sont pour la plupart en place. Des organismes de développement et des institutions financières fournissent directement des services à des millions de clients. Ces institutions ont la capacité d'accroître

---

5. Les pratiques d'excellence en matière de microfinance permettent de s'assurer que le portefeuille de prêts est de bonne qualité (p. ex. : les prêts sont remboursés à temps, les pertes sont minimales); que le processus d'allocation des prêts est efficace (p. ex. : le coût du prêt à l'emprunteur est le plus bas possible); que le prêt est accordé par des institutions de microfinance viables (p. ex. : ces institutions sont en mesure de générer leurs propres ressources financières, de former et de maintenir leur personnel; elles se sont dotées de procédures opérationnelles et administratives efficaces ainsi que de structures de gouvernance et de systèmes de production de rapports transparents et ouverts). Les normes d'excellence peuvent varier quelquefois selon la région, mais des normes communes sont de plus en plus utilisées et acceptées par tous.

l'envergure des programmes de microfinance. Les décideurs gouvernementaux et les organismes de réglementation agissent pour créer un environnement porteur. D'autres fournisseurs de services, tels que les vérificateurs indépendants et les agences de notation, acquièrent une expertise dans le domaine.

À mesure que les IMF gagnent en crédibilité auprès des sources d'investissement classiques, elles seront en mesure de toucher un nombre croissant de personnes pauvres. Maintenant que les normes d'excellence se généralisent, on pourra davantage mettre l'accent sur les effets sociaux des programmes de microfinance et améliorer la vie des pauvres, dont celle des enfants. L'amélioration des effets sociaux d'un programme sur une grande échelle ne sera toutefois réalisable qu'à la condition de continuer à respecter les normes d'excellence.

Le CGAP a créé à l'intention des donateurs et des spécialistes de la microfinance un forum réservé aux discussions et à l'élaboration de bonnes pratiques. Les échanges se concentrent sur des questions techniques et des thèmes qui posent problème aux IMF. L'un des principaux défis évoqués est la difficulté de concilier les objectifs de développement socioéconomique (réduction de la pauvreté) avec les exigences pratiques liées à la bonne marche d'une entreprise. Pour que les programmes de microfinance parviennent à aider un nombre important de pauvres, il faut que les IMF puissent s'autofinancer, que les prêts soient remboursés et que les entreprises soutenues soient viables. Dans certains des premiers programmes de microfinance qui privilégiaient les besoins sociaux, tant les emprunteurs que les IMF qui cherchaient à les soutenir se sont heurtés à des problèmes parce que la promotion de saines pratiques commerciales n'avait pas reçu une attention suffisante. En conséquence, de nombreux IMF et spécialistes hésitent désormais à associer des objectifs sociaux à ces programmes. Par ailleurs, le CGAP et la communauté de la microfinance reconnaissent que les principaux bénéficiaires des programmes de microfinance sont et devraient être les pauvres et qu'il faut pouvoir mesurer et contrôler les résultats des programmes si l'on veut vérifier que leur sort s'améliore effectivement.

En vue d'aider les IMF à assurer l'évaluation et le suivi des programmes, le CGAP a entrepris, conjointement avec l'Imp-Act Consortium, de créer des outils d'évaluation d'impact et de rassembler les résultats des études menées dans ce domaine. De plus en plus, ces résultats s'énoncent en fonction de la capacité d'atteindre les ODM et de changer la vie des gens. Plusieurs études mettent en évidence le lien direct qui existe entre les programmes de microfinance et les progrès accomplis vers les ODM, faisant état d'avantages directs pour les enfants grâce à la réduction de la pauvreté, un meilleur accès à l'éducation, de meilleurs soins de santé et l'égalité entre les sexes, pour les enfants comme pour les adultes<sup>6</sup>. Le CGAP et Imp-Act admettent que les études d'évaluation, souvent coûteuses et longues à réaliser, sont difficilement envisageables pour nombre d'IMF qui ont déjà beaucoup à faire pour gérer leurs programmes, maintenir la qualité des portefeuilles et l'efficacité de leurs prêts et assurer leur propre pérennité. Il est donc probable que les IMF continueront de compter sur le soutien des donateurs pour financer des études d'impact social, pour ensuite développer des programmes de microfinance réactifs fondés sur les résultats de ces études.

## La question du travail juvénile

La participation des enfants aux initiatives de microfinance a en elle-même des effets appréciables. Cette participation prend la forme d'un travail accompli dans l'entreprise familiale, dans une entreprise appartenant à un autre propriétaire ou dans leur propre entreprise. Mais le travail des enfants reste une question controversée, parfois délicate à aborder avec les propriétaires d'entreprises qui emploient des enfants ainsi qu'avec les institutions de microfinance qui appuient les micro-entreprises.

6. Important contributeur aux programmes de microfinance, les Nations Unies ont mis en lumière les liens précis qui existent entre les ODM et la microfinance. Voir la fiche d'information intitulée *Microfinance and the Millennium Development Goals* publiée (en anglais seulement) par le Département de l'information publique de l'ONU et le secrétariat de l'Année internationale du microcrédit : [www.yearofmicrocredit.org/docs/MF\\_MDGs.pdf](http://www.yearofmicrocredit.org/docs/MF_MDGs.pdf).



Dans certaines circonstances, le travail des enfants peut être assimilé au travail juvénile. Le travail des enfants est souvent imputable à la pauvreté et à l'échec des systèmes d'éducation. Lorsque le revenu par habitant est faible, les enfants n'ont souvent d'autre choix que de travailler pour subvenir à leurs besoins et à ceux d'autres membres de leur famille. Il arrive également qu'ils ne s'inscrivent pas à l'école ou qu'ils interrompent leurs études à cause de problèmes associés au système d'éducation régulier, par exemple des coûts élevés, un programme ou un enseignement de piètre qualité, de mauvais traitements infligés aux étudiants, ou la pénurie d'emplois à la fin des études. Les obstacles rencontrés dans la lutte contre la pauvreté mondiale et dans la mise en place d'une réforme efficace de l'éducation signifient que dans de nombreuses régions du monde les causes sous-jacentes du travail des enfants ne disparaîtront pas dans un avenir proche et que les enfants, par conséquent, continueront à travailler.

Si l'on admet plus volontiers aujourd'hui que le travail des enfants restera une réalité, on s'entend également sur le fait que ce travail ne doit pas leur nuire. Les interprétations divergent quant à ce que cela signifie en pratique. Certains estiment que les enfants ne devraient aucunement travailler. Selon d'autres, les enfants devraient pouvoir travailler, à condition de ne pas subir de préjudice (physique, mental ou moral) dans le cadre de leur travail et d'être en mesure de poursuivre leurs études. Au cours de ses discussions avec de jeunes travailleurs, Concerned for Working Children (CWC) a constaté que les enfants eux-mêmes définissent souvent leur travail comme « quelque chose qu'en temps normal on n'aime pas faire<sup>7</sup> ». Cette définition comprend les tâches accomplies chez eux lorsqu'elles demandent beaucoup de temps. Les efforts déployés pour bannir le travail des enfants sous toutes ses formes ont souvent échoué, essentiellement parce que les causes sous-jacentes à ce travail perdurent. On s'attarde davantage aujourd'hui à mettre les enfants à l'abri des pires formes de travail des enfants, telles qu'énoncées dans la Convention 182 de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Le travail des enfants entre dans les catégories suivantes :

- ❖ *Le travail qui est sans danger* : les enfants sont en mesure de cumuler travail et études; les possibilités d'apprentissage fournies par le travail peuvent être améliorées.
- ❖ *Le travail qui est actuellement dangereux, mais dont il est possible d'atténuer les dangers* : les enfants peuvent travailler pourvu que les dangers soient atténués et qu'ils aient accès à des programmes d'éducation institutionnelle et extrascolaire.
- ❖ *Le travail qui est intrinsèquement dangereux* : les enfants ne devraient en aucun cas faire ce type de travail.

Des techniques sont en cours d'élaboration pour évaluer les dangers existant dans différents types d'entreprises qui sont visées par les programmes de microfinance<sup>8</sup>. La plupart des micro-entreprises qui emploient des enfants ne leur confient pas dans des travaux de nature dangereuse. Celles qui le font, les carrières et les briqueteries par exemple, exercent leurs activités sur une plus grande échelle que les micro-entreprises et n'ont pas accès au crédit ou à d'autres services offerts par les IMF.

S'il faut protéger les enfants des formes de travail qui leur sont préjudiciables, il reste que le travail présente également certains avantages. Les enfants améliorent leur condition économique et acquièrent en effet des compétences techniques, commerciales et pratiques susceptibles de leur donner accès à un meilleur avenir professionnel et financier. Le travail est également une source d'expériences positives pour les enfants, dans la mesure où il améliore leur confiance et leur statut social, et multiplie leurs occasions de contacts sociaux avec des pairs.

---

7. Information tirée d'une conversation entre Nandana Reddy, de CWC, et l'auteur.

8. Un exemple de ce type de système de classification est donné dans le rapport complet.



L'atténuation des dangers associés au lieu de travail et le renforcement des aspects positifs du travail des enfants pourraient constituer un secteur d'intervention des programmes de microfinance. Les IMF entretiennent des liens constructifs avec les propriétaires d'entreprises et sont à même de fournir les fonds (sous la forme de prêts) nécessaires à l'amélioration conjuguée des opérations commerciales et des conditions de travail des enfants. Parce qu'elles sont autosuffisantes, les IMF peuvent fournir des services à long terme et atteindre un grand nombre d'enfants et de lieux de travail. Leur intervention doit cependant toujours se fonder sur les normes d'excellence en vigueur.

Les IMF ne pourront aider les enfants au travail qu'à la condition de ne pas être sanctionnées — non plus que leurs clients — en raison du travail des enfants (tant et aussi longtemps que ce travail ne leur nuit pas). Les organismes internationaux qui appuient les initiatives de microfinance peuvent influencer sur les attitudes de la communauté internationale à l'égard de cette question. Un nouveau consensus commence à se faire jour parmi les organisations internationales, qui reconnaissent que bannir le travail des enfants sous toutes ses formes va à l'encontre des intérêts des jeunes travailleurs. Des efforts soutenus en ce sens permettront aux IMF d'améliorer les effets de leurs programmes sur les enfants.

# Méthodologie

L'étude a été menée dans différentes régions du monde où les programmes de microfinance sont bien implantés et où les IMF ont adopté depuis longtemps des principes d'excellence. Sa portée géographique, l'Amérique latine, le Moyen-Orient, l'Asie et l'Afrique, signifiait que les découvertes relatives aux effets des programmes de microfinance sur les enfants refléteraient la diversité des programmes dans ces régions du monde, permettant ainsi de cerner les différences proprement régionales<sup>9</sup>.

Étant donné qu'une partie de la collecte d'information concernait la délicate question du travail des enfants, les auteurs de l'étude ont demandé aux IMF de pays situés dans les quatre régions choisies de s'en charger. Il a été jugé que leurs liens constructifs avec les propriétaires d'entreprises favoriseraient la collecte de données plus fiables que celles que pourraient obtenir des chercheurs de l'extérieur.

L'échantillonnage visait à mieux comprendre l'incidence qu'ont les programmes de microfinance sur des groupes donnés d'enfants ayant une relation particulière avec les entreprises et les propriétaires d'entreprise. Les adultes qui ont participé aux entretiens et aux groupes de discussion étaient, en règle générale, des clients actifs ayant eu une relation positive avec les institutions de microfinance, et ils étaient prêts à donner des renseignements de nature délicate à l'équipe responsable de l'étude. D'autres études seront nécessaires pour interroger un plus grand nombre de personnes et dégager des tendances plus généralisées.

PTE et MEDA ont recensé plusieurs organismes avec lesquels un partenariat était envisageable. Les organismes suivants furent retenus : Pro Mujer en Bolivie, l'Association égyptienne pour les initiatives et le développement communautaires (AEIDC) en Égypte, Finca Tanzania en Tanzanie et The Concerned for Working Children (CWC) en Inde. Les trois premiers sont eux-mêmes des IMF qui concentrent leurs activités sur la prestation de services de crédit. Le quatrième, CWC, est un organisme de développement social qui s'occupe d'enfants travailleurs et qui a une expérience considérable des processus consultatifs mettant à contribution les enfants. À son tour, CWC a collaboré avec le Shree Kshethra Dharmasthala Rural Development Project (SKDRDP), organisme de développement local qui appuie les collectivités rurales par l'entremise de programmes de développement socioéconomique, notamment des programmes de microfinance.

Le personnel des organismes de microfinance sur le terrain a identifié les propriétaires d'entreprises, qui ont à leur tour identifié les enfants à leur emploi. L'étude a été réalisée auprès des propriétaires d'entreprises, des enfants travailleurs et des familles qui souhaitaient y prendre part et répondre aux questions. Dans le contexte, il a été impossible de vérifier de manière indépendante les renseignements fournis par les personnes interrogées.

La méthodologie de l'étude consistait en une enquête quantitative (questionnaires officiels) et des discussions de groupe. Les groupes de participants adultes ont été divisés selon les catégories suivantes :

- ❖ les parents exploitant des micro-entreprises et dont les enfants ne travaillaient ni dans l'entreprise familiale ni ailleurs;
- ❖ les parents exploitant des micro-entreprises et dont les enfants travaillaient avec eux;
- ❖ les propriétaires exploitant des micro-entreprises et employant des enfants sans lien de parenté avec eux (entreprises non familiales).

---

9. La portée géographique de l'étude a restreint la quantité d'information pouvant être recueillie dans chaque région. Des études approfondies et ciblées géographiquement corroboreraient de façon plus rigoureuse les conclusions préliminaires de cette étude.

Les participants enfants comprenaient :

- ❖ les enfants travaillant avec leurs parents dans une entreprise familiale;
- ❖ les enfants à l'emploi d'une entreprise non familiale;
- ❖ les enfants exploitant leur propre entreprise et ayant reçu l'aide d'une IMF.

On a veillé lors de la formation des groupes à ce qu'un nombre suffisant de répondants adultes et enfants (une trentaine environ) soient inclus dans chaque sous-groupe considéré. Bien que la plupart des enfants qui ont participé à l'étude savaient lire et écrire, plusieurs des adultes étaient analphabètes. Tous les questionnaires ont par conséquent été remplis pendant les entretiens.

On a par ailleurs organisé des discussions dans les groupes suivants :

- ❖ les parents exploitant des micro-entreprises et dont les enfants ne travaillaient ni dans l'entreprise familiale ni ailleurs;
- ❖ les propriétaires exploitant des micro-entreprises et employant des enfants sans lien de parenté avec eux (entreprises non familiales);
- ❖ les enfants travaillant dans une entreprise familiale ou non.

Les principaux instruments de collecte de données (questionnaires et guides de discussions de groupe) ont été préalablement mis au point à l'intention des organismes partenaires. Cependant, lorsque ces derniers en ont fait la demande, certaines questions ont été adaptées afin de recueillir un surcroît d'information. Étant donné que l'organisme partenaire CWC travaille essentiellement avec des enfants et leurs familles, il n'était pas en mesure d'obtenir des données provenant des propriétaires d'entreprises employant des enfants non apparentés à eux. Le processus de collecte de données a en outre été modifié, CWC ayant acquis une solide expérience des études sur le terrain dans le cadre de programmes participatifs faisant intervenir des enfants. Enfin, dans le cas de la Bolivie, la question des enfants qui travaillent pour des entreprises non familiales était trop délicate pour qu'on puisse recueillir des données à ce sujet.

Les questionnaires ont été mis au point par PTE et MEDA pour ensuite être révisés et adaptés en collaboration avec les organismes partenaires<sup>10</sup>.

## **Profil organisationnel des IMF partenaires**

Les organismes partenaires retenus aux fins de cette étude prennent eux-mêmes directement part à des programmes de microfinance ou sinon collaborent (c'est le cas de CWC) avec d'autres organismes de microfinance dans le cadre de leur travail de développement social. Outre son activité principale, chacun des quatre organismes s'investit dans des programmes novateurs spécialement conçus pour les enfants. Pro Mujer, en Bolivie, et Finca Tanzania sont en train de créer des produits de prêt et de piloter des programmes de prêts directs destinés aux enfants plus âgés et aux jeunes adultes. En Égypte, l'AEIDC a entrepris de concevoir et de mettre en œuvre un programme de microfinance qui utilise le processus de prêt aux propriétaires d'entreprises comme vecteur d'amélioration des conditions de travail et des possibilités d'apprentissage des enfants travailleurs. Le

---

10. On se reportera au rapport complet pour les instructions génériques aux organismes partenaires, les modèles de questionnaires, le guide des discussions de groupe ainsi que le questionnaire modifié qu'a utilisé CWC en Inde.

programme met l'accent sur les droits et la participation des enfants. En Inde, CWC collabore avec des organismes qui gèrent des programmes de microfinance, mais compte lui-même des années d'expérience dans la programmation axée sur les enfants qui travaillent et dans la participation des enfants au processus de recherche. Suit ci-dessous un bref profil des quatre organismes partenaires.

### ***Pro Mujer (Bolivie)***

Pro Mujer a été créé en 1990 pour répondre aux besoins de Boliviennes démunies qui exploitaient des micro-entreprises sans avoir accès au crédit ou à d'autres formes de soutien. Pro Mujer a depuis élargi sa clientèle à des femmes du Nicaragua, du Pérou et du Mexique.

À titre d'organisme de développement des femmes, Pro Mujer a pour mission de donner aux femmes les moyens d'améliorer leur situation sociale et économique : « Une petite somme d'argent entre les mains d'une femme entrepreneur créative et confiante peut faire toute la différence dans la vie d'une famille<sup>11</sup>. »

Sachant qu'une bonne santé et qu'une solide estime de soi sont des facteurs clés dans la capacité des femmes à gagner un revenu et à s'occuper de leur famille, Pro Mujer offre également des programmes de santé et de développement humain et oriente les femmes et leurs familles vers un éventail de services de santé et d'autres formes de services de soutien.

En septembre 2004, Pro Mujer-Bolivie servait une clientèle composée de 13 900 déposantes et de plus de 47 000 emprunteuses-déposantes. Ses activités de microfinance emploient les services de 273 femmes.

La valeur globale de son portefeuille de prêts s'élève à 5,9 millions de dollars américains, et son portefeuille à risque (arriérés de plus d'un jour) en représente 1,2 %. Le montant moyen des prêts est de 124 \$US. Pro Mujer appuie des entreprises dans les secteurs de la fabrication (8 %), des services (16 %) et du commerce (76 %).

Les jeunes femmes de moins de 18 ans ont accès à des prêts si elles sont mariées ou ont des enfants. À titre expérimental, Pro Mujer a aussi accordé des prêts à des enfants plus âgées et à de jeunes adultes qui exploitent leur propre entreprise. Les effets du programme sur ce groupe d'emprunteuses ont fait l'objet d'un examen dans le cadre de la présente étude.

### ***L'Association égyptienne pour les initiatives et le développement communautaires (Égypte)***

L'Association égyptienne pour les initiatives et le développement communautaires (AEIDC) est une IMF de Haute-Égypte qui a dix ans d'existence. Son objectif premier est de développer les capacités entrepreneuriales de femmes à faible revenu aux stades du démarrage et de la croissance de petites et micro-entreprises. Constatant que des enfants travaillent dans près de la moitié des entreprises qu'elle soutient, l'AEIDC a récemment conçu une série de produits de prêt qui épaulent les jeunes travailleurs tout en favorisant la croissance des entreprises qui les emploient. Un code de conduite pour les enfants, des programmes de soutien à l'éducation et d'autres interventions ont été adoptés au terme d'un processus participatif mettant à contribution propriétaires d'entreprises et enfants travailleurs.

---

11. Citation provenant de la page Web « Mission » de Pro Mujer : [www.promujer.org/](http://www.promujer.org/)

L'AEIDC a créé plusieurs programmes de prêt novateurs sous le régime législatif égyptien; cependant, les IMF en Égypte ne sont pas dûment réglementées et ne peuvent accepter les dépôts d'épargne; l'AEIDC n'est donc pas en mesure d'offrir des services d'épargne à ses clients. Son portefeuille a une valeur globale de 650 000 \$US, et son portefeuille à risque (arriérés d'au moins une journée) en représente 1,1 %. Sa clientèle est restée modeste. En janvier 2005, l'association dénombrait 1 696 clients actifs (des emprunteurs) pour un personnel de 45 personnes (17 responsables des prêts).

Le montant moyen des prêts est de 2 145 \$US. L'AEIDC appuie des entreprises dans les secteurs de la fabrication (6 %), des services (27 %) et du commerce (66 %).

Le portefeuille global de l'AEIDC continue de cibler les femmes, qui comptent pour 85 % des clients. Actuellement, les prêts sont accordés à des personnes âgées de 21 à 55 ans, bien que certains prêts aient été consentis, par l'intermédiaire des parents, à l'appui d'entreprises gérées par des enfants. L'AEIDC envisagera la possibilité d'appuyer des entreprises gérées par des enfants au moyen de prêts directs.

### ***Finca Tanzania (Tanzanie)***

Membre de la famille internationale des IMF Finca, Finca Tanzania a été fondé en Tanzanie en 1998. Finca offre des services financiers à des familles pauvres afin qu'elles puissent créer leurs propres emplois, accroître le revenu du ménage et améliorer leur niveau de vie. Finca Tanzania a connu une croissance rapide depuis sa création. Son système de banques villageoises, qui comprend plus 1 500 groupes de solidarité, offre des services d'épargne et de crédit. En avril 2005, le nombre d'emprunteurs actifs s'élevait à 45 608. La majeure partie (98 %) de sa clientèle est composée de femmes provenant de régions rurales et urbaines.

Finca Tanzania propose également une formation en affaires et un service d'assurance à sa clientèle. Malheureusement, l'organisme doit faire face à la hausse de mortalité découlant du VIH/sida qui touche sa clientèle et à l'augmentation des pertes sur les prêts qui s'ensuit. Finca fournit de l'information sur le sida à ses clients et songe à mettre sur pied un système d'assurance-vie qui couvrirait le remboursement des prêts en cours dans l'éventualité du décès d'un emprunteur actif.

En avril 2005, le total des prêts en cours se montait à 5 983 320 \$US. Le portefeuille à risque (arriérés de plus d'un jour) est évalué à 1,9 %, mais le taux de remboursement en temps voulu est de 97,1 %. La plupart des entreprises soutenues sont de nature commerciale, quoique certaines œuvrent dans le secteur des services et de la fabrication (on ne dispose pas de données précises). Finca Tanzania emploie 180 personnes dans le cadre de ses activités de microfinance.

Finca Tanzania offre actuellement trois types de produits de prêt. Des prêts sont accessibles aux personnes de moins de 18 ans si elles sont mariées ou ont des enfants. De pair avec Finca International, Finca Tanzania a accordé des prêts à des enfants plus âgés, en donnant la priorité à ceux et celles qui n'ont pas de soutien familial et qui doivent subvenir à leurs besoins ou à ceux de personnes à charge.

### ***The Concerned for Working Children (Inde)***

Établi en 1980 pour comprendre et analyser la question du travail des enfants, The Concerned for Working Children (CWC) est conscient de l'importance de coopérer avec les enfants et d'écouter ce qu'ils ont à dire. CWC est devenu un chef de file dans la création de programmes participatifs faisant intervenir les enfants, et notamment dans l'intéressement des enfants aux programmes de recherche. La présente étude a bénéficié de cette expertise.

Dans la région à l'étude (le Karnataka rural), CWC s'est associé au SKDRDP pour recenser les propriétaires d'entreprises, les enfants travailleurs et les familles susceptibles de prendre part à l'étude. Le SKDRDP vient en aide aux femmes (qui représentent 95 % de sa clientèle) et aux hommes en leur donnant accès au crédit dans le cadre d'initiatives de microfinance, sans pour autant gérer le portefeuille des prêts. Le SKDRDP joue plutôt le rôle d'un intermédiaire, prêtant son concours pour constituer et former des groupes communautaires qui reçoivent ensuite des prêts par l'intermédiaire d'une banque commerciale locale. Les particuliers souhaitant emprunter de l'argent doivent former un groupe de dix personnes ou plus (les groupes comptent habituellement de 20 à 25 membres) qui est alors en mesure d'emprunter de deux à cinq fois la valeur de l'épargne collective du groupe. Le groupe négocie un prêt à long terme avec la banque (en principe sur une période de trois ans), à un taux d'intérêt qui se situe entre 9 % et 11 % (ce taux est à la baisse). Il accorde ensuite des prêts à ses membres, tout en assumant l'entière responsabilité du remboursement du prêt. Les taux de remboursement ont jusqu'à présent donné satisfaction (ils sont supérieurs à 95 %). Le SKDRDP n'étant pas une IMF, on ne dispose pas de données précises sur les produits de prêt offerts ni sur le rendement du portefeuille.

## **Collecte de données et questions délicates relatives au travail des enfants**

Les auteurs de l'étude craignaient que la collecte de données ne soulève des questions délicates, particulièrement en ce qui a trait au travail des enfants. Trois des catégories de l'enquête supposaient une participation active des enfants à des micro-entreprises, soit celle de leurs parents, celle d'un autre propriétaire ou à leur propre micro-entreprise. En d'autres mots, tant les propriétaires d'entreprises (qu'il s'agisse ou non des parents) que l'organisme de microfinance devaient admettre le travail des enfants. Il fallait donc tenir compte du fait que les propriétaires, les familles et les enfants travailleurs eux-mêmes se montreraient peut-être réticents à aborder cette question.

Pour l'AEIDC et CWC, la réalisation de l'étude auprès d'enfants travailleurs n'a pas soulevé de questions nouvelles ou délicates. L'AEIDC a une expérience préalable des programmes qui associent le travail des enfants et les initiatives de microfinance. CWC, pour sa part, possède une vaste expérience dans la prestation de programmes destinés aux enfants travailleurs.

Pro Mujer et Finca Tanzania étaient conscients de la présence de questions délicates relatives au travail des enfants à l'échelle nationale et internationale, ce qui ne les a pas empêchés de participer à l'étude, confiants que les résultats leur permettraient de renforcer l'efficacité de leurs propres programmes de développement et d'améliorer le sort des enfants.

Pro Mujer a jugé qu'il serait difficile de réaliser le volet de l'étude se rapportant aux enfants qui travaillaient dans des entreprises non familiales et l'a donc laissé de côté. L'organisme a plutôt choisi d'élargir le cadre de l'étude pour analyser les effets de ses programmes financiers et non financiers sur les enfants, notamment dans les cas où ces derniers travaillaient avec leurs parents et où des enfants plus âgés (de 15 à 18 ans) exploitaient leur propre entreprise.

Finca a également exprimé des inquiétudes à l'égard de la collecte de données sur les enfants qui travaillaient dans des entreprises non familiales, mais a choisi de conserver ce volet de l'étude. Dans les circonstances, on doit féliciter Pro Mujer et Finca de leur contribution.

## Présentation des résultats de l'étude

Les conclusions présentées à la section suivante (Résultats de l'étude) se fondent sur les résultats des groupes de discussion et de l'enquête quantitative (questionnaires officiels). Un total de 474 répondants dans les quatre pays ont pris part à l'enquête quantitative, tandis qu'environ 80 personnes ont participé aux groupes de discussion. Pour certaines des conclusions de l'étude, les résultats des questionnaires et des discussions de groupe sont présentés sous forme de tableaux en vue de faciliter la comparaison entre pays et entre programmes de microfinance. Après chaque tableau suit un résumé des thèmes clés que les réponses aux questions et les discussions de groupe ont permis de dégager.

Un nombre identique de répondants a été choisi pour chacune des catégories décrites à la section intitulée Méthodologie (p. 7). Les résultats apportent un éclairage sur ces groupes, plutôt que sur la composition statistique du portefeuille global des IMF partenaires. Une étude, de type et de portée différents, fournirait ce type d'information.



# Résultats de l'étude

Les enfants (des personnes de moins de 18 ans) prennent une part active dans nombre des micro-entreprises, sinon la plupart, qui constituent la clientèle type des institutions de microfinance. La main-d'œuvre juvénile comprend des enfants plus âgés, mais aussi de nombreux enfants de moins de 15 ans; en fait, il n'est pas rare que les enfants commencent à travailler dans des micro-entreprises — celles de leurs propres familles, d'autres propriétaires ou les leurs — entre les âges de 5 à 12 ans. Les enfants sont donc directement touchés lorsque les micro-entreprises ont accès au crédit et à d'autres services de microfinance. Lorsque le revenu familial augmente, les secteurs de dépenses privilégiés profitent en général aux enfants, en particulier à leur éducation. Soins de santé, logement et nutrition reçoivent également une part des revenus supplémentaires.

Le plus souvent, les enfants travaillent au sein de l'entreprise familiale. L'accès au crédit et l'expansion qui en découle créent un besoin en main-d'œuvre que les enfants sont bien placés pour combler, car la micro-entreprise fonctionne encore à trop petite échelle pour se permettre d'engager des employés adultes. Autre cas de figure, les enfants sont appelés à assumer des responsabilités accrues au foyer (s'occuper des plus jeunes ou accomplir des tâches domestiques), afin que les parents (et surtout les mères) puissent s'occuper de l'entreprise. Les enfants, en conséquence, disposent de moins de temps pour l'école et les loisirs, mais ont la possibilité d'accroître leurs compétences et capacités. La main-d'œuvre additionnelle que constituent les enfants permet à l'entreprise de poursuivre sa croissance jusqu'à ce qu'elle ait les moyens de recruter des adultes et que le travail des enfants soit moins nécessaire.

Les enfants travaillent également dans des entreprises dont le propriétaire n'a aucun lien de parenté avec eux. Quoique ce scénario soit moins fréquent, c'est tout de même régulièrement le cas de micro-entreprises soutenues par les IMF. Les entreprises non familiales comprennent les ateliers techniques (mécanique, travail du bois, soudure, etc.) qui emploient plutôt des garçons, mais aussi des entreprises œuvrant dans d'autres secteurs, le textile par exemple, et qui emploient des filles comme des garçons. On retrouve également des enfants au travail dans des entreprises commerciales ou de services dont les propriétaires n'ont pas d'enfants à même de fournir la main-d'œuvre nécessaire. Pensons aux veuves, aux femmes divorcées ou aux femmes plus âgées qui sont chefs de ménage.

L'étude met au jour des tendances analogues pour les enfants des quatre pays et IMF participants.

## **Tendances relatives au temps consacré par les enfants au travail dans les micro-entreprises**

Le premier groupe défini dans l'étude était composé de parents qui exploitaient une micro-entreprise et dont les enfants ne travaillaient pas. Alors qu'on s'attendait à ce que cette catégorie s'applique à la majorité des enfants et des familles (et donc à ce que la plupart des enfants ne participent pas activement aux activités de la micro-entreprise), on s'est rendu compte au fil des discussions que certains des enfants classés dans cette catégorie donnaient bel et bien un « coup de main » dans l'entreprise familiale. En réalité, chacun des programmes de microfinance soutenait des entreprises familiales faisant appel aux enfants. Du point de vue de ces derniers, le temps passé à travailler importait davantage que le fait d'être rémunéré ou non. Il pouvait s'agir de travailler une ou deux heures par jour (auquel cas le terme « coup de main » convient en effet) jusqu'à plus de huit heures par jour (il faudrait alors parler « d'enfants au travail » ou d'« employés »).

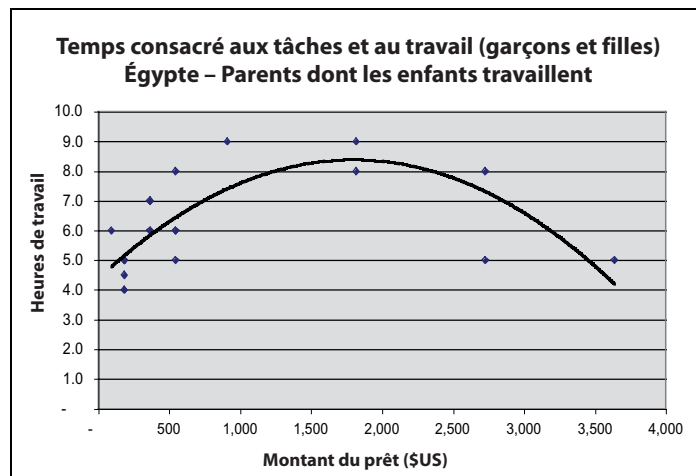
L'analyse du temps de travail des enfants, tant de leur point de vue que de celui des parents, fournit des indications utiles sur la façon dont l'exploitation d'une entreprise familiale se répercute sur les enfants et sur les divers rôles remplis par ces derniers. Lorsque les enfants ne participent pas directement aux activités de l'entreprise familiale, ils soutiennent malgré tout les activités de leurs parents en assumant des tâches domestiques additionnelles. Cette prise en charge des tâches domestiques (dont les soins apportés aux cadets) permet aux parents, et surtout aux mères, de se consacrer davantage à leur entreprise. En règle générale, le temps consacré aux tâches supplémentaires varie selon la disponibilité et l'importance du crédit (le montant du prêt) accordé à l'entreprise. Comme on l'a vu, l'injection de fonds favorise la croissance de l'entreprise, ce qui accroît la demande de main-d'œuvre. Autant les garçons que les filles s'acquittent d'une plus grande part des tâches domestiques pour appuyer leurs parents.

### *Estimation de l'emploi du temps des enfants (parents / enfants)*

Le détail de l'emploi du temps des enfants au cours d'une journée constituait une part importante des données à analyser dans le cadre de l'étude. Or cette information étant pour l'essentiel fournie par les parents, on craignait qu'ils sous-estiment le temps consacré par les enfants à leur travail ou à leurs tâches domestiques. Cependant, dans les cas où il a été possible de comparer les estimations de parents et d'enfants, les écarts se sont avérés négligeables, et les estimations des parents avaient même plutôt tendance à dépasser celles des enfants. Il semble donc que les parents étaient sans parti pris et n'essayaient pas de cacher le travail de leurs enfants. Aux fins de cette étude, on a supposé que les estimations données de l'emploi du temps des enfants étaient exactes.

### *Contribution des enfants à la croissance des entreprises familiales*

Les résultats de l'étude indiquent que les enfants jouent un rôle important dans la croissance des entreprises familiales qui ont accès au crédit par l'intermédiaire des IMF. Le temps que les enfants consacrent, soit à des tâches domestiques à la place de leurs parents (souvent la mère), soit à travailler dans l'entreprise familiale est directement fonction du montant du prêt. Lorsque l'entreprise est en expansion, mais que ses revenus ne suffisent pas pour engager un employé adulte, les enfants suppléent la main-d'œuvre nécessaire. La contribution des enfants rend cette croissance possible tout en maintenant intacts les revenus au sein de la famille. Leur contribution prend également la forme de tâches supplémentaires accomplies au foyer.



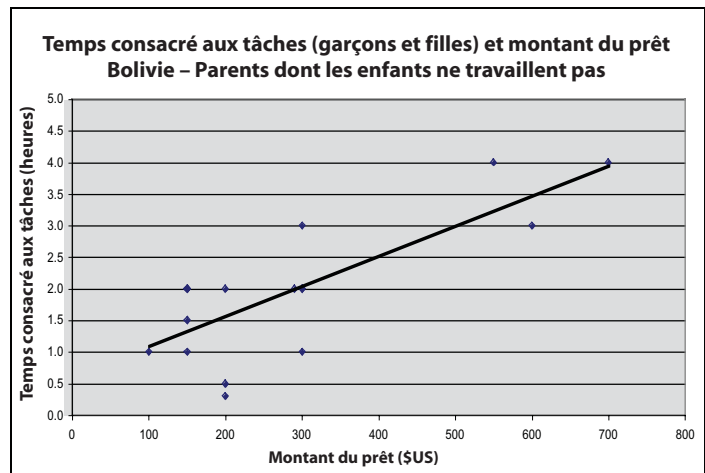
Les diagrammes présentés ici illustrent l'incidence du montant du prêt sur le temps que les enfants consacrent à leur travail et à leurs tâches domestiques en Égypte (pour les enfants qui travaillaient dans l'entreprise familiale) et sur le temps qu'ils consacrent à leurs tâches domestiques en Bolivie (pour les enfants qui ne travaillaient pas dans l'entreprise familiale)<sup>12</sup>.

12. Le rapport intégral fournit des données supplémentaires provenant de Bolivie, d'Égypte et de Tanzanie, qui confirment ces tendances. Le processus de collecte de données en Inde n'a pas permis ce type d'analyse.

L'Égypte est le seul pays de l'étude où certains prêts ont servi à employer des adultes — ce qui s'explique par le fait que l'Égypte est aussi le seul pays où les clients ont accès à des prêts substantiels, qui leur laissent une plus grande marge de manœuvre. Dans pareils cas, on a observé une diminution du temps de travail des enfants.

L'achat d'un nouvel outillage de production, qui réduit le besoin en main-d'œuvre et raccourcit la journée de travail des enfants, peut également influencer sur le temps de travail. Dans les entreprises familiales, le revenu additionnel que génère l'achat d'équipement reste dans la famille,

l'enfant pouvant donc en profiter. Mais dans le cas d'une entreprise non familiale, ce type d'achat se traduit tout simplement par une baisse de revenu pour le jeune travailleur.



Le temps que les enfants consacrent au travail dans l'entreprise familiale augmente à mesure que des prêts plus importants stimulent sa croissance. Malgré des variations notables d'une entreprise et d'une famille à l'autre, l'ensemble de la journée de travail d'un enfant peut être d'une durée significative, passant d'une heure à deux heures par jour à quatre à six heures par jour pour les enfants qui vont toujours à l'école. Le temps consacré au travail augmente à plus de 10 heures par jour pour ceux et celles qui ne vont plus à l'école. Cet allongement du temps de travail constitue l'aspect le plus négatif du travail des enfants dans les micro-entreprises dans la mesure où il empiète sur l'éducation et empêche les enfants de mener une vie normale.

Les IMF doivent prendre en compte le fait que les journées de travail des enfants tendent à s'allonger lorsque le montant du prêt augmente; elles auront donc peut-être intérêt à revoir leurs politiques, notamment en ce qui concerne le montant des prêts, de façon que la croissance des entreprises génère des revenus suffisants pour embaucher des adultes, et ainsi alléger le fardeau des enfants<sup>13</sup>.

### ***Influence du travail des enfants sur le revenu familial / le montant du prêt***

S'il coule de source que les programmes de microfinance influent sur la vie des enfants à plusieurs titres, il est tout aussi vrai que le travail des enfants favorise la croissance des entreprises soutenues par ces programmes. Il est plus facile pour une famille de gérer avec succès des prêts plus importants lorsque les enfants travaillent dans l'entreprise que dans le cas contraire. Cette constatation s'est vérifiée pour les entreprises clientes des quatre organismes partenaires. Le travail des enfants au sein de l'entreprise familiale semble donc accroître les revenus de l'entreprise et de la famille, ce qui en retour profite aux enfants. Le tableau qui suit compare le prêt moyen accordé aux entreprises familiales qui emploient des enfants à celui des entreprises qui n'en emploient pas.

13. L'apparente corrélation entre le microcrédit accordé aux parents et la participation accrue des enfants aux tâches domestiques trouve son penchant dans le secteur agricole. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de même que l'OIT et d'autres chercheurs (p. ex. : S. Bhalotra et C. Heady, faculté des sciences économiques, université de Bristol, R.-U.) ont étudié les effets de la taille des avoirs fonciers agricoles (taille des fermes) et du travail des enfants. L'exploitation d'une ferme de plus grande taille nécessite un supplément de main-d'œuvre familiale que les enfants sont en mesure de fournir. Une fois que la taille de la ferme permet de générer des revenus suffisants pour engager une main-d'œuvre adulte, la participation des enfants tend à diminuer. La période de croissance initiale des micro-entreprises familiales suit une courbe similaire, la main-d'œuvre des enfants contribuant à cet essor, peu importe qu'ils travaillent directement dans l'entreprise ou qu'ils reprennent certaines des tâches domestiques d'un parent (la mère généralement).

## Lien entre le montant du prêt et le travail des enfants au sein de l'entreprise familiale

Situation des enfants	Prêt moyen en \$US			
	Bolivie	Égypte	Inde	Tanzanie
Enfants ne travaillant pas dans l'entreprise familiale	272	733	385	156
Enfants travaillant dans l'entreprise familiale	312	840	406	188
Rapport : montant du prêt quand les enfants travaillent / quand les enfants ne travaillent pas	1,15	1,15	1,05	1,21

Lorsque les enfants travaillent dans des entreprises non familiales, le montant des prêts gérés avec succès augmente encore plus. Cette augmentation s'explique sans doute par les heures plus nombreuses que les enfants consacrent au travail dans ces entreprises. Le tableau qui suit compare le prêt moyen accordé aux entreprises non familiales qui emploient des enfants à celui des entreprises qui n'en emploient pas.

## Rapport entre le montant du prêt et le travail des enfants au sein d'entreprises non familiales

Situation des enfants	Prêt moyen en \$US			
	Bolivie	Égypte	Inde	Tanzanie
Enfants ne travaillant pas dans l'entreprise non familiale	272	733	385	156
Enfants travaillant dans l'entreprise non familiale	n.d.	1190	n.d.	339
Rapport : montant du prêt quand les enfants travaillent / quand les enfants ne travaillent pas		1,62		2,17

Dans la mesure où des prêts plus importants permettent l'expansion des activités de l'entreprise et l'augmentation du revenu familial, la capacité de gérer de tels prêts avec succès est peut-être le moyen pour les familles de sortir plus rapidement de la pauvreté et ainsi d'éliminer l'une des principales causes sous-jacentes du travail des enfants. À noter que la disponibilité d'une main-d'œuvre familiale favorisera la croissance de micro-entreprises qui présentent déjà un bon potentiel (capacité de servir un marché plus large, capacité du propriétaire de gérer une plus grande entreprise). Seuls les enfants qui travaillent dans leur propre entreprise familiale et dont les revenus reviennent directement à la famille aident leur famille à sortir de la pauvreté.

## ***Flexibilité de l'horaire de travail***

Le fait de pouvoir gérer leur horaire de travail permet aux enfants de mieux conjuguer travail et études. Celles et ceux qui travaillent au sein d'une entreprise familiale et dont les parents encouragent l'éducation sont plus facilement maîtres de leur horaire de travail. C'est également le cas des enfants qui exploitent leur propre entreprise tout en poursuivant leurs études. Les enfants qui travaillent pour des entreprises non familiales sont généralement ceux dont l'horaire de travail est le moins souple. Pour que ces jeunes puissent gérer leur emploi du temps, il faudrait qu'ils soient à la tête de leur micro-entreprise. Les IMF sont en mesure d'aider les enfants plus âgés à créer leur propre entreprise, afin qu'ils disposent de la marge de manœuvre nécessaire pour mieux cumuler travail et études (voir la section Répercussions du travail des enfants sur les programmes de microfinance, p. 23).

## **Éducation et apprentissage**

D'après les résultats de l'étude, l'éducation vient en tête des priorités lorsque le revenu familial augmente à la suite de la croissance d'une micro-entreprise ayant bénéficié d'un prêt. En outre, la rémunération des enfants sert également à financer leur éducation; l'étude révèle cependant que le temps consacré au travail par les enfants compromet parfois leur réussite scolaire.

Les parents et propriétaires d'entreprises employant des enfants ainsi que les enfants qui ont pris part à l'étude reconnaissent la valeur de l'instruction et voient dans le tandem travail-études un compromis raisonnable étant donné la nécessité pour les enfants d'apporter un revenu à leur famille, d'acquérir à la fois des connaissances théoriques et des habiletés pratiques, et de préparer leur avenir. Les parents se disent conscients que certaines écoles dispensent un enseignement de piètre qualité, et que la réussite scolaire n'est pas le gage d'un emploi futur ni d'un revenu convenable. Les enfants, pour leur part, estiment que le travail en entreprise leur permet d'acquérir des compétences et une expérience susceptibles de leur ouvrir un jour d'autres avenues professionnelles et d'accroître leur revenu.

Nombre d'enfants travailleurs, de parents et de propriétaires d'entreprises signalent que si les compétences acquises au travail peuvent servir dans le cadre d'un emploi du secteur structuré, un bon niveau de scolarité peut également donner aux exploitants des connaissances et compétences leur permettant de mieux gérer les activités et l'expansion de leurs petites et micro-entreprises.

Les enfants ont parfois choisi qu'il est plus avantageux d'interrompre leurs études pour devenir des travailleurs à temps plein, mais c'est plutôt l'exception que la norme dans le cas des micro-entreprises examinées dans cette étude.

## ***Contribution du travail à l'apprentissage et au développement des compétences***

Lorsque les enfants travaillent dans une entreprise familiale, ils ont l'occasion d'acquérir des aptitudes à la vie quotidienne, des compétences en affaires et des compétences techniques. Bon nombre (mais non la totalité) des enfants et parents sondés voient dans cet aspect de l'exploitation d'une entreprise familiale le moyen d'offrir aux enfants une éducation plus vaste qui trouvera son application ultérieure dans le cadre d'une profession, une fois les études terminées, ou dans le cadre de l'exploitation d'une entreprise à leur compte si aucun emploi n'est disponible dans le secteur structuré. Les compétences en affaires et les aptitudes à la vie quotidienne sont plus souvent désignées comme d'importants secteurs d'apprentissage que ne le sont les compétences techniques, bien que ces dernières soient également valorisées.

## *Effets négatifs du travail sur l'éducation et les loisirs*

Les résultats de l'étude montrent que le travail a des effets négatifs sur la capacité des enfants à suivre les programmes scolaires lorsque ces deux activités sont menées de front. Lorsque les adultes, ayant accès à la microfinance, décident d'agrandir leur entreprise, ils peuvent demander aux enfants, soit de donner un coup de main au sein même de l'entreprise, soit de se charger de certaines tâches domestiques et responsabilités parentales. Dans un cas comme dans l'autre, les enfants réussissent moins bien à l'école parce qu'ils ont moins de temps à consacrer aux devoirs et à l'étude. Leur temps de loisir et de jeu se trouve également réduit.

### *Les enfants formateurs*

Les enfants apprennent sur le tas au contact des propriétaires adultes, mais aussi d'autres enfants. Dans les entreprises qui emploient des enfants d'âges variés, les plus âgés forment les plus jeunes. Ainsi, environ un tiers des enfants tanzaniens qui ont pris part à l'étude et qui exploitaient leur propre entreprise ont déclaré avoir appris leur métier auprès d'autres enfants. Le rôle de formateur et de mentor que remplissent les enfants travailleurs auprès de leurs pairs doit être reconnu comme l'un des avantages pouvant découler du travail des enfants.

## **Questions liées à l'égalité entre les sexes**

### *Des choix difficiles pour les parents (les mères)*

Dans les quatre pays participants, les femmes représentent la majorité (de 80 % à 85 %) de la clientèle des IMF. Elles sont également les premières responsables des enfants et du foyer. La création ou l'exploitation d'une micro-entreprise augmente leur charge de travail, et les centres de soins pour enfants sont rares. Responsabilités familiales et entrepreneuriales sont compatibles tant et aussi longtemps que les activités de la micro-entreprise sont restreintes, mais à mesure que celle-ci prend de l'expansion (grâce à l'accès au crédit, entre autres), les propriétaires font face à un choix difficile : accepter de s'éloigner de la famille, dont elles confient alors la responsabilité aux enfants les plus âgés, ou faire appel aux enfants. Ce faisant, elles passent moins de temps avec eux, et mères et enfants souffrent de la perte au foyer d'un modèle de comportement parental.

Dans certains cas, les parents parviennent à exploiter leur entreprise à partir de leur domicile et donc à passer plus de temps avec leurs enfants, mais ce scénario est plutôt exceptionnel quant à l'échantillonnage de la présente étude.

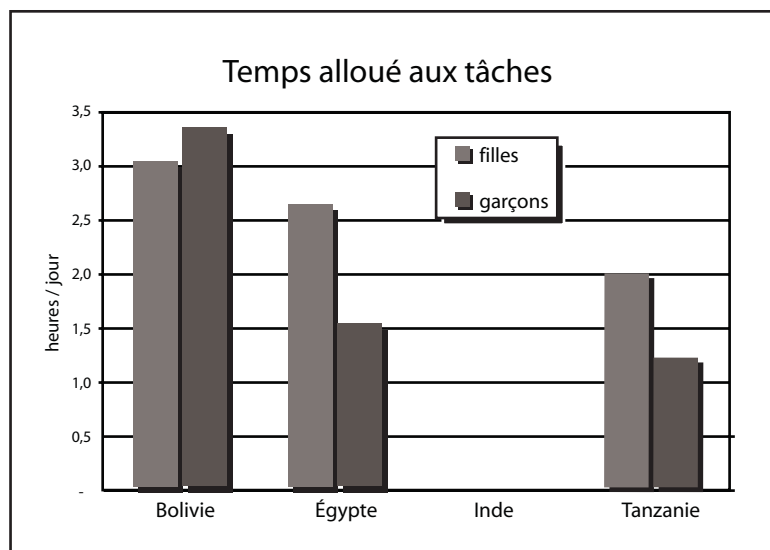
Dans l'ensemble, pour les familles pauvres, la décision de faire travailler les enfants témoigne de la nécessité de réaliser un équilibre entre l'accroissement du revenu familial (pour scolariser les enfants, soutenir leurs droits et couvrir d'autres besoins élémentaires) et le désir des enfants de vivre une enfance normale (égalité devant l'éducation, jeu, loisir). Parents et enfants sont en général conscients de leurs choix, et les parents tentent d'agir au mieux des intérêts de l'enfant à la lumière des circonstances dans lesquelles ils se trouvent.

Parallèlement, les femmes cherchent à alléger leur charge de travail afin de mieux concilier famille et travail. Certaines ont suggéré qu'une réduction du temps de traitement des prêts y contribuerait. D'autres ont fait un certain nombre de suggestions pratiques, par exemple instaurer des périodes de prêt plus longues et des remboursements mensuels plutôt qu'hebdomadaires. Il serait utile que les IMF passent en revue leurs politiques de prêt afin d'évaluer les effets possibles de tels changements sur la réduction du temps de travail des femmes. Quoique des réunions de remboursement moins fréquentes puissent alléger leur horaire, beaucoup de femmes ont signalé qu'elles appréciaient et trouvaient utiles les réunions hebdomadaires — qui leur

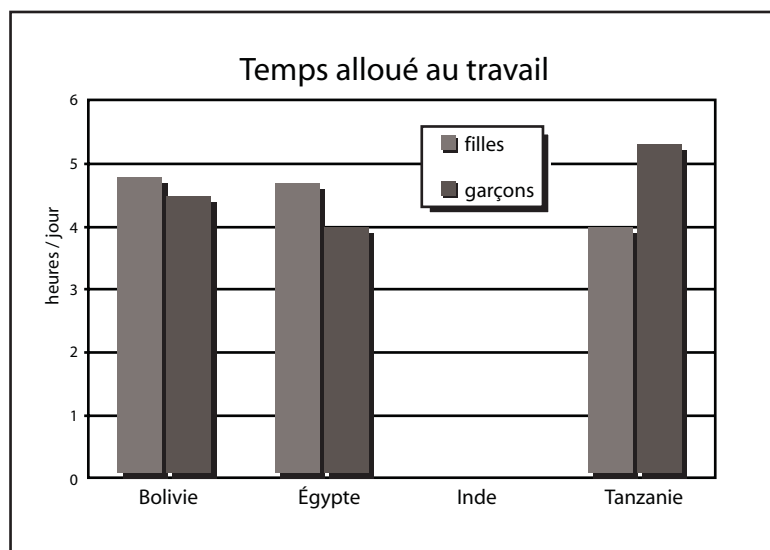
permettent de rencontrer d'autres femmes d'affaires et (dans le cas des clientes de Pro Mujer et Finca Tanzania) qui leur donnent accès à des programmes de santé et d'éducation. Les IMF devront examiner leurs options avec les clientes pour déterminer dans quelle mesure la simplification du processus de prêt réduirait le temps de travail global et quelle serait la meilleure façon d'y procéder.

### *Travail et tâches des enfants*

L'examen des tendances relatives au temps alloué par les enfants aux tâches et au travail montre à la fois des similitudes et des disparités entre les garçons et les filles. Les filles comme les garçons travaillent dans l'entreprise familiale et accomplissent des tâches domestiques. Mais le temps qu'ils consacrent respectivement à ces deux activités diffère selon le pays.

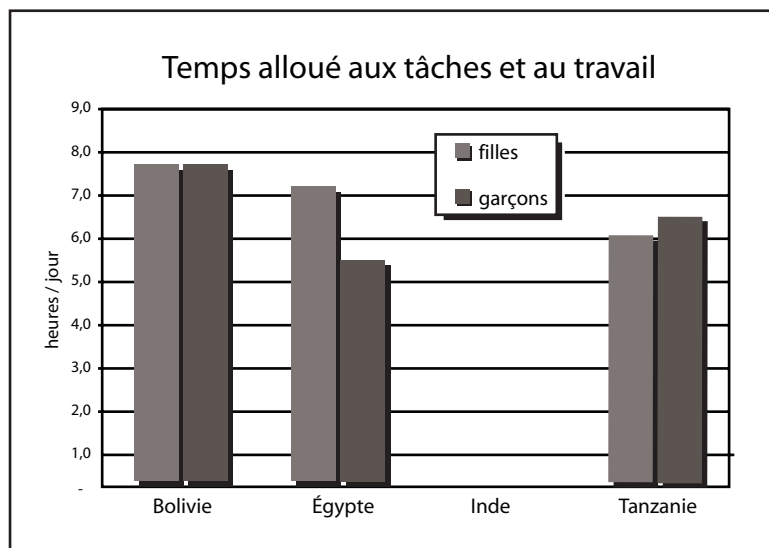


Les représentations graphiques des résultats obtenus des heures et jours que les enfants ont rapportés travailler dans une entreprise familiale en Bolivie, en Égypte et en Tanzanie sont présentées ici. (Les méthodes de collecte de données utilisées en Inde n'ont pas permis la même analyse.) Les trois graphiques illustrent le temps consacré, selon le sexe, aux tâches, au travail, et à ces deux activités combinées.





Le premier graphique révèle qu'en Bolivie, les garçons consacrent un peu plus de temps que les filles aux tâches domestiques, alors que le rapport s'inverse en Égypte et en Tanzanie. Le second graphique montre qu'en Bolivie et en Égypte, les filles consacrent plus de temps que les garçons au travail, alors qu'en Tanzanie, les garçons travaillent davantage. Le dernier graphique illustre le fait qu'en additionnant le temps consacré aux deux activités, les différences entre les sexes sont atténuées dans tous les cas. Malgré d'importants écarts entre les sexes lorsqu'on examine les tâches domestiques ou le travail séparément, la charge globale assumée par les filles et les garçons pour soutenir leur famille est répartie assez équitablement.



### *L'éducation des enfants*

L'accès au crédit et la possibilité d'accroître le revenu familial tiré des micro-entreprises pourraient réduire la pression financière qui oblige les familles à prendre une décision difficile quant au fait d'envoyer ou non leurs enfants à l'école. Dans la mesure où le sexe est un facteur dans cette décision, la hausse du revenu familial devrait favoriser les filles, qui ont moins facilement accès à l'éducation. Si les filles ont plus à gagner que les garçons en matière d'accès à la scolarité, le temps consacré par les garçons au travail dans les micro-entreprises de leurs parents fait en sorte qu'ils risquent davantage que les filles d'interrompre leurs études.

### *Acquisition de compétences*

On observe des différences selon les sexes dans le type de travail accompli et le type d'apprentissage technique réalisé au travail par les filles et les garçons. Les métiers techniques (soudure, mécanique, travail du bois, etc.) favorisent l'acquisition de compétences spécialisées et l'accès à des emplois du domaine, assortis de revenus acceptables; or ces métiers sont presque exclusivement réservés aux garçons. Les filles ont moins souvent l'occasion d'acquérir des compétences techniques dans le cadre de leur travail, et, lorsqu'elles le font, la rémunération qu'elles peuvent espérer en tirer par la suite dans le secteur des métiers techniques est inférieure à celle des garçons.

## Santé et logement

Lorsque le revenu familial augmente, la santé vient en tête des dépenses prioritaires après l'éducation. Pour certains parents et familles sondés, le logement et la nutrition sont également des secteurs privilégiés.

Parmi les organismes partenaires, Pro Mujer est le seul à fournir des services de santé directs parallèlement à son programme de microfinance. Les clientes de Pro Mujer qui ont pris part à l'étude ont signalé l'utilité, pour elles-mêmes et pour leurs enfants, des cliniques de santé et des programmes d'éducation sanitaire qui sont mis à leur disposition. Étant donné la nature des entreprises familiales, une mère aura plus de difficulté à exploiter l'entreprise et à respecter ses obligations en matière de remboursements si elle, ou un de ses enfants, tombe malade. En mettant sur pied des programmes de santé complémentaires, Pro Mujer contribue à améliorer la qualité de vie de ses clientes tout en minimisant les risques de faillite et de défaut de remboursement.

### *Accidents du travail et maladies professionnelles*

Bien que la hausse de revenu familial découlant d'une micro-entreprise permette aux familles et à leurs enfants d'accéder à des services de santé plus variés et de meilleure qualité, il reste que le travail des enfants les expose aux maladies professionnelles ainsi qu'à un risque accru de blessure.

Selon la région, jusqu'à la moitié des enfants travaillant dans des entreprises familiales et non familiales rapportent avoir souffert d'une maladie ou d'une blessure liée à leur emploi. Dans le cas des entreprises familiales, les parents s'occupent de faire soigner leur enfant, ce que ne fait pas toujours l'exploitant d'une entreprise non familiale.

Sensibiliser les propriétaires d'entreprises et les enfants aux dangers pour la santé et aux risques d'accidents liés au travail contribuerait à réduire la fréquence des blessures et des problèmes de santé qui affectent les enfants travailleurs. En Égypte, l'AEIDC met au point un code de conduite qui prévoit la formation des agents de prêt, des propriétaires d'entreprises et des enfants en ce qui concerne les risques associés au travail et les mesures d'atténuation qu'il convient d'adopter en conséquence<sup>14</sup>. Une fois ce code de conduite approuvé par les propriétaires d'entreprises, le respect du code fait partie intégrante du contrat de prêt et devient une condition nécessaire pour accéder à des prêts subséquents. D'autres IMF gagneraient à s'inspirer de cette approche.

## Autres aspects du développement social

Les programmes de micro-entreprises peuvent toucher de multiples manières la vie des enfants au sein de l'entreprise, mais également au sein de la famille et de la collectivité.

### *Prise de décision au sein de l'entreprise, de la famille et de la collectivité*

La capacité de gagner un revenu permet aux enfants de participer davantage à la prise de décision au sein de l'entreprise et, jusqu'à un certain point, au sein de la famille. D'après les entrevues approfondies qu'a menées CWC en Inde, les enfants qui vont à l'école et ne travaillent pas sont habituellement exclus de la prise de décision familiale.

---

14. On trouvera une description de ces mesures d'atténuation dans le rapport intégral de l'étude.

Les enfants qui travaillent dans des entreprises familiales sont souvent consultés au moment de la prise de décision en raison des connaissances et de l'expérience qu'ils possèdent en matière d'achat, de marketing, de relations avec la clientèle et d'autres questions connexes. Cependant, ces enfants n'étant pas considérés comme une source de revenu supplémentaire pour la famille (bien que leur travail favorise la rentabilité de l'entreprise), leur participation à la prise de décision dans l'entreprise ne se traduit pas forcément par une participation équivalente au sein de la famille.

Les enfants qui travaillent dans des entreprises non familiales ou à leur compte et qui ont un revenu distinct ont plus fréquemment le droit de participer aux processus de prise de décision familiale. L'étude révèle que les garçons comme les filles participent à la prise de décision lorsqu'ils gagnent un revenu; leur influence dépend du revenu gagné à l'extérieur de la famille. À revenus égaux, l'influence des filles est toutefois moindre que celle des garçons.

L'étude montre également que le fait d'avoir un revenu ne suffit pas à garantir la participation des enfants à la prise de décision à l'échelle communautaire. Ce type de participation n'est envisageable que lorsque les enfants font partie d'organisations de défense des droits de l'enfant reconnues. En Inde, CWC a aidé les enfants à former leurs propres organisations de défense et de soutien; ayant su faire reconnaître leur légitimité par les adultes, ces organisations sont à même d'agir en faveur des intérêts de leurs membres, dans le monde du travail et ailleurs.

### ***Donner la parole aux enfants***

Le plus souvent, lorsqu'on leur donne la possibilité d'exprimer leurs opinions, les enfants travailleurs savent énoncer clairement le type de problèmes auxquels ils se heurtent dans leur travail et fournir des suggestions raisonnables et pratiques pour améliorer leurs conditions d'emploi tout en tenant compte des limites de l'entreprise. Le fait d'encourager les enfants à faire progresser l'entreprise où ils travaillent constitue une saine pratique commerciale qu'il conviendrait également d'appliquer aux programmes de microfinance et à d'autres programmes de développement axés sur les enfants, en vue de rehausser leur efficacité.

### ***Projets des enfants***

La majorité des enfants travailleurs qui ont pris part à l'étude voient le travail en micro-entreprise non seulement comme une source de revenus mais comme un moyen d'acquérir des habiletés techniques et des aptitudes à la vie quotidienne qui leur seront utiles dans une future profession ou un autre métier. Un petit nombre d'enfants seulement choisiraient de continuer à exploiter une micro-entreprise ou le même type d'entreprise. Dans tous les pays cependant, un grand nombre d'enfants sont conscients que les emplois du secteur structuré sont rares, et que l'exploitation d'une micro-entreprise peut représenter une source de revenus principale ou d'appoint.

En recensant et en faisant connaître les études de cas d'enfants qui ont réussi à cumuler études et travail dans une micro-entreprise pour aboutir, à l'âge adulte, à la tête d'une entreprise prospère, on encouragerait d'autres enfants à poursuivre leurs études et à s'orienter vers des carrières commerciales.

### ***Taille de la famille et travail des enfants***

Certains discours sur la main-d'œuvre infantile semblent affirmer que les parents choisissent délibérément d'avoir une famille nombreuse afin d'avoir à leur disposition une abondante main-d'œuvre. La présente enquête n'a mis au jour aucun exemple de ce type de pratique. L'étude révèle que les parents qui exploitent des micro-entreprises ont une famille dont la taille correspond à la moyenne nationale de chaque pays,

quand elle n'y est pas inférieure. Les parents eux-mêmes expliquent avoir choisi de créer ou de continuer d'exploiter une entreprise afin d'avoir un revenu leur permettant de couvrir les besoins fondamentaux de la famille et de mieux s'occuper de leurs enfants, en particulier d'assumer les coûts liés à l'éducation. Les parents ajoutent qu'ils ne font appel aux enfants pour les aider dans l'entreprise ou pour accomplir des tâches domestiques supplémentaires qu'en cas de besoin.

## Répercussions du travail des enfants sur les programmes de microfinance

Il importe que les IMF et les organismes qui appuient les programmes de microfinance reconnaissent les effets de la microfinance sur la vie des enfants, de mener un suivi de ces effets et, le cas échéant, d'apporter les correctifs nécessaires pour faire en sorte que les enfants retirent le maximum de bienfaits des programmes offerts.

L'incidence du montant du prêt sur le temps de travail des enfants est l'un des aspects du domaine de la microfinance qui appelle une révision des politiques en vigueur. Les IMF ont souvent restreint le montant des prêts afin que leurs programmes profitent aux clients pauvres et à faible revenu. Toutefois, si les prêts ne dépassent pas un certain seuil, la micro-entreprise risque de ne pas croître suffisamment pour qu'il soit possible d'engager des employés adultes et ainsi de ne rester viable que grâce à la main-d'œuvre additionnelle fournie par les enfants. La modification des pratiques de prêt, pour stimuler la croissance tout en tenant compte des intérêts des enfants, est un exemple de meilleure gestion du rendement social envisagé à l'heure actuelle par les IMF et les organismes de soutien. Il est relativement aisé d'obtenir des données sur le nombre d'heures que les enfants consacrent au travail et aux tâches domestiques, et cette information fournira aux IMF un bon indicateur des conséquences sociales de leurs programmes sur les enfants et leurs familles.

Les institutions de microfinance devraient aussi envisager d'étendre leurs programmes aux enfants plus âgés pour leur fournir un accès au crédit et des services consultatifs d'affaires. De tels programmes aideraient les enfants à être maîtres de leur horaire de travail et à faire des études supérieures tout en travaillant, et ils permettraient aux IMF d'offrir leurs services à un nouveau marché susceptible de connaître une forte expansion. La présente étude a montré que les programmes de prêt dirigés par Pro Mujer et Finca Tanzania à l'intention des enfants plus âgés étaient relativement peu nombreux; les prêts aux enfants âgés de 15 à 18 ans deviennent cependant plus fréquents, et l'expérience des organismes en matière de prestation de services à ce groupe d'âge ainsi qu'au groupe des jeunes adultes s'accroît. Les IMF qui commencent à cibler ce nouveau marché constatent que les jeunes sont des clients viables. Une étude financée par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) indique en effet que :

*Une majorité d'organisations de microfinance qui coopèrent avec des jeunes n'estiment pas les coûts administratifs de cette clientèle plus élevés, ni ses taux de remboursement plus bas<sup>15</sup>.*

[TRADUCTION]

Les résultats de la présente étude mettent en lumière les diverses façons dont les programmes de microfinance sont susceptibles d'avoir des répercussions positives ou négatives sur la vie des enfants. Les IMF ont à la fois des obligations à respecter et d'intéressantes possibilités d'avenir. Elles peuvent agir pour déterminer et contrôler les effets de leurs programmes sur les enfants, puis adapter leurs pratiques en matière de prêt et de programmation pour accroître les avantages qu'elles procurent aux enfants. Ce faisant, elles parviendront à améliorer globalement leur rendement social tout en continuant de se conformer aux normes d'excellence du domaine.

---

15. Michael McNulty (Chemonics International), *Serving Youth with Microfinance, Perspectives of Microfinance Institutions and Youth Serving Organizations*, micro-rapport n° 30 de l'USAID, septembre 2005. Disponible (en anglais seulement) à l'adresse suivante : [www.microlinks.org/ev02.php?ID=9589\\_201&ID2=DO\\_TOPIC](http://www.microlinks.org/ev02.php?ID=9589_201&ID2=DO_TOPIC).

# Conclusion

Les programmes de microfinance ont des effets appréciables et diversifiés sur la vie des enfants en ce qu'ils aident les familles pauvres et à faible revenu à avoir accès au crédit et à d'autres services financiers et, dans certains cas, à des services non financiers. L'aide financière permet aux familles de mieux exploiter et développer leur micro-entreprise, ce qui se répercute favorablement sur le revenu familial. Le supplément de revenus sert à soutenir les droits des enfants et à assumer les frais liés à l'éducation, à de meilleurs soins de santé, à la nutrition, au logement et à d'autres besoins fondamentaux de la famille.

Les enfants prennent une part active aux micro-entreprises, qu'elles soient dirigées par leurs parents, d'autres propriétaires sans lien de parenté avec eux ou eux-mêmes. Par la main-d'œuvre qu'ils suppléent, les enfants favorisent la croissance des micro-entreprises familiales et non familiales qui en sont à leur début et qui n'ont pas les moyens d'embaucher des employés adultes. Les enfants participent également en donnant des conseils aux exploitants et en formant les nouvelles jeunes recrues. Même lorsqu'ils semblent ne pas travailler dans l'entreprise familiale, il n'est pas rare que les enfants jouent un rôle de soutien auprès de leurs parents. En assumant une plus grande part de responsabilités au foyer et en consacrant plus de temps aux tâches domestiques, ils permettent à leurs parents, en particulier leur mère, de participer davantage dans l'expansion de l'entreprise familiale.

Grâce au travail dans une entreprise familiale ou non familiale, les enfants acquièrent des habiletés techniques, des compétences en affaires et des aptitudes à la vie quotidienne qui les préparent à une carrière commerciale. Cette expérience, qui complète les connaissances et les compétences transmises dans le cadre scolaire, pourra leur servir dans une future profession.

Lorsque les enfants constituent une source de revenu indépendant pour la famille, soit par l'entremise d'un emploi dans une entreprise non familiale, soit en travaillant à leur propre compte, un plus grand rôle leur est dévolu dans la prise de décision familiale. Pour participer au processus décisionnel à l'échelle de la collectivité, en revanche, les enfants doivent être en mesure de former leurs propres organisations et de les faire reconnaître par la collectivité.

Les enfants sont capables de mener à bien travail et études. Leurs revenus servent à payer les coûts de leur instruction. Il arrive cependant que le temps consacré au travail, ainsi qu'aux tâches domestiques, nuise à la réussite scolaire.

On observe des différences entre les sexes dans le temps respectivement consacré par les filles et les garçons aux tâches domestiques et au travail en micro-entreprise; mais une fois additionné le temps consacré à ces deux activités, les résultats sont semblables pour les deux sexes. C'est ce nombre total d'heures qui prime pour les enfants travailleurs. Il leur faut en effet trouver un juste équilibre entre la nécessité d'accroître le revenu familial et le temps dont ils ont besoin pour l'école, l'étude et les loisirs. Les enfants eux-mêmes devraient pouvoir déterminer l'équilibre qui leur convient. En travaillant dans une entreprise familiale ou dans leur propre entreprise, ils pourront mieux gérer leur horaire de travail que s'ils travaillaient pour une entreprise non familiale, ce qui leur permettra d'obtenir de bons résultats scolaires.

Les intervenants du domaine de la microfinance et les organismes de soutien qui ont pris part à l'étude n'étaient pas conscients, d'entrée de jeu, du rôle que les enfants jouent à titre de travailleurs au sein des micro-entreprises, des aspects positifs et négatifs de ce travail, ni des correctifs possibles pour améliorer les effets des programmes de microfinance sur les enfants. Un nombre croissant de programmes offrent des services de microfinance aux enfants plus âgés, qui deviennent de jeunes entrepreneurs et propriétaires exploitants. Cette initiative s'annonce prometteuse pour les enfants.

Les IMF doivent s'intéresser davantage aux enfants qui travaillent dans des micro-entreprises. Leur manque d'intérêt s'explique peut-être par le fait que le travail juvénile est mal vu. On assiste cependant à une graduelle évolution des mentalités à cet égard. La présente étude n'a découvert, parmi les micro-entreprises examinées, aucune des pires formes de travail des enfants. Beaucoup d'enfants continueront à travailler, et bien entendu les possibilités d'améliorer leur sort abondent. Sans compromettre les normes d'excellence généralement reconnues aujourd'hui, les institutions de microfinance et les organismes de soutien sont bien placés pour entamer un processus visant à améliorer la vie des enfants travailleurs, pour établir et étayer les bonnes pratiques et l'expérience acquise; pour diffuser les leçons tirées de l'expérience et pour établir un réseau d'intervenants au sein de la communauté de la microfinance ayant la volonté et la capacité d'améliorer les conséquences sociales des programmes de microfinance sur les enfants.

# Recommandations pour les spécialistes de la microfinance

1. Les institutions de microfinance et les organismes de soutien doivent devenir plus conscients des rôles que jouent les garçons et les filles en tant que participants à part entière au sein des micro-entreprises. Ils doivent également mieux comprendre les effets des programmes de microfinance sur la vie des enfants.
2. Des enquêtes sur les effets des programmes de microfinance devraient être conçues et réalisées afin de :
  - ❖ vérifier que les conclusions de la présente étude ont une portée générale et reflètent bel et bien la situation des programmes de microfinance opérant dans d'autres régions;
  - ❖ rassembler et analyser des données qui dépassent le cadre de la présente enquête, notamment l'incidence du travail des enfants sur les micro-entreprises soutenues par les IMF.
3. Les effets des programmes de développement du secteur privé (petites et moyennes entreprises) sur les enfants devraient faire l'objet d'une étude distincte.
4. Les enfants (filles et garçons) devraient pouvoir participer aux études nouvelles ou complémentaires qui sont réalisées ainsi qu'aux décisions (en tenant compte de leur âge) fondées sur les résultats de telles études lorsque cela touche leurs droits humains, leur travail, leur vie et leurs intérêts.
5. Les organismes de soutien à la microfinance (donateurs et fournisseurs d'assistance technique) devraient encourager les institutions financières internationales à :
  - ❖ chercher des moyens novateurs d'améliorer les effets de leur programmation sur la vie des enfants en général et sur la vie des enfants qui travaillent dans des micro-entreprises en particulier;
  - ❖ compiler les résultats de ces innovations;
  - ❖ diffuser les données d'expérience et les leçons tirées de l'expérience.
6. En collaboration avec les propriétaires d'entreprises et les enfants travailleurs, les IMF devraient élaborer des codes de conduite qui définissent les conditions dans lesquelles il est acceptable pour les enfants de travailler, et ces codes devraient faire partie intégrante du processus de prêt.
7. Les IMF sont bien placées pour passer en revue les horaires de travail des enfants avec les propriétaires d'entreprises et les parents, afin de fixer une limite raisonnable au temps de travail et de veiller à ce que les enfants ne travaillent pas de façon excessive lorsque les propriétaires ont accès au crédit.
8. Les IMF devraient revoir la conception de leurs produits de prêt et de leurs politiques pour s'assurer que les micro-entreprises ayant accès au crédit sont en mesure de maintenir une croissance qui leur permette de créer des emplois pour adultes plutôt que d'exiger des enfants qu'ils continuent d'accroître leurs heures de travail.



9. La communauté internationale doit reconnaître que les enfants peuvent et doivent travailler, et qu'il n'est pas au mieux de leurs intérêts que d'essayer de les priver de tout travail. On ne devrait pas stigmatiser les enfants qui travaillent dans des conditions convenables et sûres, non plus que leurs parents, les propriétaires d'entreprises qui emploient des enfants ou les institutions qui appuient leur travail.
10. Les systèmes de gestion du rendement social et les systèmes d'évaluation du rendement des IMF devraient prendre en compte les effets des programmes de microfinance sur les enfants ainsi que la capacité des IMF à exercer un impact positif sur la vie des enfants.
11. Les programmes d'éducation devraient s'adapter aux besoins des enfants qui travaillent en plus d'exercer leur droit d'accéder au système éducationnel afin qu'ils puissent continuer d'aller à l'école le plus longtemps possible et réussir au mieux de leurs capacités.
12. L'apprentissage que favorisent le lieu de travail et les tâches qui y sont exécutées par les enfants appelle un examen attentif; des programmes d'éducation complémentaires devraient être mis au point et être offerts en parallèle aux enfants qui travaillent pour qu'ils profitent de l'instruction la plus complète possible.
13. Les intervenants de la microfinance devraient recenser, rassembler et faire connaître des études de cas décrivant le parcours de filles et de garçons qui ont réussi à allier travail et études, et qui, adultes, ont créé une entreprise prospère en mettant à profit leurs études dans le domaine commercial.
14. Les programmes de microfinance devraient envisager la possibilité d'accorder des prêts à des enfants plus âgés qui souhaitent exploiter leur propre entreprise et qui ont les qualités requises pour le faire; ces enfants seront ainsi en mesure de gérer leur horaire de travail de façon à poursuivre leurs études.
15. On devrait encourager et aider les enfants à former leurs propres organisations de défense et de soutien et leur apprendre à agir dans leur intérêt.